

TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES MATIERES.....	3
INTRODUCTION.....	6
01 ATTRIBUTAIRE.....	7
1 Conception avant la régionalisation.....	7
2 Conception défendue après la régionalisation.....	7
02 ALLOCATAIRE.....	8
1 Principe.....	8
2 Conditions.....	9
3 Détermination de l'allocataire.....	9
3.1 Pour la prime de naissance.....	9
3.2 Pour la prime d'adoption.....	9
3.3 Pour les autres prestations familiales.....	10
Parents non-séparés.....	10
En cas de séparation ou divorce.....	10
Cas particuliers.....	12
4 Un jeune peut-il percevoir lui-même ses allocations familiales ?.....	14
4.1 Principe.....	14
Domicile légal.....	14
4.2 Incidence sur le système des rangs.....	15
5 En cas d'opposition.....	15
03 BENEFICIAIRE.....	17
1 Le jeune est né avant le 1 ^{er} janvier 2001.....	17
1.1 Condition de nationalité ou résidence (Jeune né avant 2001).....	17
Principe.....	17
Cas particuliers.....	18
1.2 Conditions d'âge (Jeune né avant 2001).....	21
Jusqu'à 18 ans.....	21
De 18 à 25 ans.....	21
Après 25 ans.....	21
1.3 Conditions liées au statut d'étudiant (Jeune né avant 2001).....	21
Pour l'enseignement secondaire de plein exercice.....	22
Pour l'enseignement privé.....	23
Pour l'enseignement spécialisé.....	23
Pour l'enseignement à distance ou e-learning.....	23
Pour l'enseignement de promotion sociale.....	23
Pour l'enseignement supérieur.....	24
Pour une charge publique.....	28
Pour l'enseignement en alternance.....	28
Cumul avec le job étudiant.....	30
Lors des dernières vacances scolaires.....	30
Cumul avec le statut d'étudiant indépendant.....	31
1.4 Conditions liées au Statut de demandeur d'emploi (Jeune né avant 2001).....	32
Principe.....	32
Procédure.....	32
Conséquences d'une évaluation négative.....	34
Transmission des décisions.....	34
Fin de la période d'octroi.....	35
Cas particuliers.....	35
2 Le jeune est né à partir du 1 ^{er} janvier 2001.....	36
2.1 Condition de nationalité ou résidence (jeune né après 2001).....	36
Principe.....	36
Cas particuliers.....	36
2.2 Conditions d'âge (jeune né après 2001).....	37
Jusqu'à 18 ans.....	37
De 18 à 21 ans.....	37
De 21 à 25 ans.....	38
Après 25 ans.....	38
2.3 Situations d'obstacle (jeune né après 2001).....	38
1° L'activité lucrative.....	38
2° Le bénéficiaire d'une prestation sociale.....	39
3° Le bénéficiaire du chômage.....	39
4° L'activité d'indépendant.....	39
5° Le dépassement du plafond de revenus en cas de formation « chef d'entreprise ».....	39

2.4	Conditions liées au statut d'étudiant (jeune né après 2001)	39
	Pour l'enseignement secondaire de plein exercice	40
	Pour l'enseignement privé	41
	Pour l'enseignement spécialisé	41
	Pour l'enseignement à distance ou e-learning	42
	Pour l'enseignement de promotion sociale	42
	Pour l'enseignement supérieur	43
	Pour une charge publique	46
	Pour l'enseignement en alternance	47
	Cumul avec le job étudiant	47
	Cumul avec le statut d'étudiant indépendant	48
2.5	Conditions liées au Statut de demandeur d'emploi (jeune né après 2001)	48
	Principe	48
	Procédure	49
	Conséquences d'une évaluation négative	50
	Transmission des décisions	50
	Fin de la période d'octroi	50
	Cas particuliers	51
3	Tableau récapitulatif des conditions à respecter (étudiant)	52
4	Tableau récapitulatif des plafonds de revenus	53
04	CAISSE COMPETENTE POUR LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS	54
1	Choix de la caisse	54
2	Changement de caisse	55
2.1	Principe	55
2.2	Procédure	55
05	ALLOCATION DE NAISSANCE ET PRIME D'ADOPTION	56
1	Enfants nés avant 2020	56
1.1	Allocation de naissance	56
	Bénéficiaire	56
	Conditions	56
	Date de demande et de paiement	56
	Montant	57
1.2	Prime d'adoption	57
	Bénéficiaire	57
	Caisse compétente	57
	Conditions	57
	Montant	58
2	Enfants nés après le 1 ^{er} janvier 2020	58
2.1	Allocation de naissance	58
	Bénéficiaire	58
	Caisse compétente	58
	Conditions	58
	Date de demande et de paiement	58
	Montant	58
2.2	Prime d'adoption	59
	Bénéficiaire	59
	Caisse compétente	59
	Conditions	59
	Montant	59
06	MONTANT DES ALLOCATIONS FAMILIALES	60
1	Enfants nés avant 2020	60
1.1	Allocations de base	60
1.2	Suppléments d'allocations	60
	Suppléments d'âge	60
	Supplément annuel (prime de rentrée scolaire)	61
	Suppléments sociaux	62
	Suppléments pour famille monoparentale	63
	Supplément pour enfants handicapés	64
2	Enfants nés après le 1 ^{er} janvier 2020	65
2.1	Allocations de base	65
2.2	Suppléments d'allocation	65
	Supplément annuel (prime de rentrée scolaire)	65
	Suppléments sociaux	66
	Supplément pour famille monoparentale	67
	Supplément pour familles nombreuses	67
	Supplément pour enfants handicapés	68
	Schéma récapitulatif des suppléments	69
3	Paiement	69
3.1	Principe	69
	Naissance du droit	69

	Extinction du droit.....	70
3.2	Contrôle à domicile	72
4	Récupération de l'indu	73
4.1	Définition de l'indu	73
	Catégorie A.....	73
	Catégorie B.....	74
	Catégorie C.....	74
4.2	Délai	74
4.3	Renonciation à la récupération	74
5	En cas de litige.....	75
5.1	Avec la caisse d'allocations familiales.....	75
	Changement de situation	75
	Délai	75
	Médiation	75
5.2	Avec le supposé allocataire	75
5.3	Aide juridique.....	75
	Aide juridique de première ligne	76
	Aide juridique de deuxième ligne	76
5.4	Assistance judiciaire	77
5.5	Trouver un avocat spécialisé	77
5.6	Aide sociale.....	77
	SOURCES JURIDIQUES.....	78
	ANNEXE.....	81
1	Schéma récapitulatif des dispositions transitoires	81
	CLAUSE DE DROIT D'AUTEUR	82
	CLAUSE DE NON-RESPONSABILITE.....	82